

La démarche de croisement des savoirs et des pratiques développée par ATD Quart monde

Deux expériences soutenues par la Bourse nationale participation des habitants ont travaillé à « transférer » la démarche de croisement des savoirs et des pratiques, formalisée par ATD Quart monde et expérimentée notamment dans les politiques de lutte contre l'exclusion, vers la politique de la ville et la mise en place des conseils citoyens.

L'application de la démarche à la politique de la ville et aux conseils citoyens

Aux fondements de cette démarche il y a le principe que les personnes en situation de grande pauvreté possèdent des connaissances et un savoir d'expérience, forgés dans leurs luttes quotidiennes pour survivre, qui sont indispensables à la construction d'une société démocratique. Expérimentée durant plusieurs années, cette démarche a fait ses preuves pour améliorer la vie des personnes en situation de grande pauvreté. Les principes et points clés sont énoncés dans la « Charte de croisement des savoirs ». La démarche peut s'appliquer dans le champ de la recherche, de l'action mais aussi de la formation.

C'est le champ de la formation que deux centres de Ressources politique de la ville ont choisi pour expérimenter la démarche dans la mise en place des conseils citoyens :

- Une co-formation au croisement des savoirs et des pratiques a engagé 7 villes en Seine-Saint-Denis. Lancée à l'initiative de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, elle a été portée par le Centre de ressources Profession banlieue. Elle a associé des professionnels des collectivités, des élus et des représentants de l'État (des délégués du préfet) du département, ainsi que des militants ATD Quart Monde.
- RésOVilles a mené une co-formation associant des professionnels des associations et des représentants des institutions (collectivités et représentants de l'État) issus de Bretagne et des Pays de Loire, ainsi que des militants ATD Quart Monde.

Ces deux expériences (qui font l'objet d'une note de valorisation) s'inscrivent dans le cadre du projet « Y aller par quatre chemins », présenté à la Bourse par 4 Centres de ressources : Profession Banlieue, Résovilles (Bretagne Pays de Loire), Trajectoire Ressources (Bourgogne et Franche Comté) et CRDSU (Rhône Alpes). Unis pour faire avancer, chacun avec ses méthodologies propres, la question de la participation des habitants et des conseils citoyens dans leur territoire, ils capitalisent collectivement les résultats de leur travail.

Le croisement des savoirs implique obligatoirement la présence de personnes qui vivent la pauvreté (les militants ATD). Cette exigence est le principe premier de la méthode. Le croisement de savoirs vise à renforcer leur capacité de s'exprimer et d'agir – avec d'autres – pour améliorer leur vie quotidienne.

La démarche de croisement des savoirs et des pouvoirs stipule que les savoirs, qui sont pluriels (académiques, d'action, d'expérience de vie, notamment expérience de la pauvreté), ne sont pas au départ en situation d'égalité. Pour se constituer en savoirs, les expériences de vie des

plus pauvres doivent obligatoirement se réfléchir collectivement, avec d'autres. Et cela exige un temps long. Dans les co-formations en « croisement de savoirs », les militants Quart Monde ne font pas « des témoignages de vie » ; ils interviennent avec un statut de co-formateurs et sont rémunérés pour leur travail. Ils ont bâti leurs savoirs avec d'autres (principalement d'autres personnes vivant la misère mais aussi universitaires ou experts...) notamment dans les Universités Populaires Quart Monde proposées par ATD ; ils ont travaillé collectivement en amont de la formation, soutenus par les ateliers du Croisement des savoirs et des pratiques, pour préparer la question traitée (dans les deux expériences citées, la participation des personnes les plus éloignées de la participation aux conseils citoyens). Ils sont accompagnés, tout le long de la formation, par leur « référent », qui les soutient, en les protégeant de toute personnalisation, de toute intrusion dans leur vie privée, et en modérant le rythme de travail des groupes pour que personne ne se sente « lâché » ou en incapacité de comprendre.

Les autres « groupes de pairs » en présence (dans les expériences cités ci-dessus des élus, professionnels des associations, représentants de l'État, des collectivités...) ont chacun leur propre référent dans le groupe d'animation ; les participants doivent être volontaires ; chacun sait à quel titre il est là (ainsi, même si un professionnel est élu dans une autre ville, par exemple, il est là au titre de professionnel et c'est ce rôle qu'il doit endosser tout le long de la formation). Ils interviennent au nom de leur groupe, de leur profession, de leur institution.

L'équipe d'animation est garante de la démarche et de la liberté d'expression de tous les participants. La co-animation est portée par les animateurs de chaque groupe de pairs, qui ont collectivement la responsabilité d'assurer la pédagogie, en mobilisant des méthodes et outils favorisant l'expression de tous et le travail interactif. Le travail sur les représentations réciproques est un passage obligé de la méthode. Chaque groupe de pairs (et chaque individu) doit pouvoir s'exprimer, argumenter, défendre son point de vue... mais ce « croisement » permet de faire évoluer les perceptions et de prendre en compte les manières de voir des autres. Le travail de co-production final formalise les points jugés essentiels pour tous participants et groupes de pairs (constats principaux, pistes de travail, points d'accord, préconisations...). Tous les groupes participent à l'écriture des productions finales. La co-écriture est un principe important, qui permet aux militants ATD d'avoir jusqu'au bout du processus la maîtrise de leurs idées, mais aussi de l'expression de celles-ci.

Pour en savoir plus sur le croisement des savoirs et des pratiques avec les personnes en situation de grande pauvreté

Les films

Deux films permettent de mieux comprendre la démarche :

« De la participation au croisement des savoirs ; faire grandir la démocratie » - ce film, produit en 2015 par les Ateliers de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde en partenariat avec le CNFPT (INSET d'Angers), dure 31'42". Il permet de suivre le déroulement d'une co-formation, où se « croisent » les points de vue de professionnels du travail social avec ceux des Militants d'ATD. La caméra suit l'évolution des représentations, le cheminement des uns et des autres et nous fait comprendre de manière sensible l'intérêt de la démarche. En bonus, trois entretiens donnent le point de vue d'une universitaire, d'une professionnelle de terrain et d'une personne en situation de grande pauvreté sur la démarche. Le film comporte aussi un livret.

<https://www.atd-quartmonde.fr/de-la-participation-au-croisement-des-savoirs-le-film/>

L'ensemble de la formation mené à l'initiative de RésOVilles a été filmé par Jean Louis Duc,

conseiller pédagogique à la DRJSCS Pays de Loire. Un documentaire a été réalisé à partir de ces matériaux. Diffusée une première fois à Allonnes en septembre 2015, lors d'une journée organisée par RésOVilles sur la mise en place des Conseils citoyens, il peut être consulté sur le site internet de RésOVilles.

<http://www.resovilles.com/pages/nos-rendez-vous/participation-des-habitants/formation-atd>

Livres et références

- Le croisement des savoirs et des pratiques. Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble, Editions de l'Atelier/Editions Quart Monde, 2008, 704 pages
- Croiser les savoirs en formation, recherche, action, Editions l'Atelier, 2008, 224 pages.

Pour en savoir plus :

www.croisementdessavoirs.org

Contact : secretariat.croisementdessavoirs@atd-quartmonde.org

